BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie de Poitou-Charentes

Décision n° 33434 du 11 octobre 2013 portant promotion de sous-officiers de réserve de la région de gendarmerie de Poitou-Charentes

NOR: INTJ1319050S

Le commandant de la région de gendarmerie de Poitou-Charentes,

Vu le code de la défense;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision nº 33433 du 11 octobre 2013 (NOR: INTJ1319044S),

Décide:

Sous-officiers de réserve rattachés au corps des sous-officiers de gendarmerie

Article 1er

Les adjudants-chefs de réserve dont le nom suit sont promus au grade de major de réserve le 1er décembre 2013:

Bonnaud, Jean-Loup Nigend: 100 431
Proust, Bruno Nigend: 113 259
Moreau, Eric Nigend: 113 246
Baumont, Jean-Luc Nigend: 116 223

Article 2

Les adjudants de réserve dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef de réserve le 1er décembre 2013:

Hamon, Dominique Nigend: 89 650
Petiot, Philippe Nigend: 118 453
Hude, Didier Nigend: 89 013
Lagache, Gérald Nigend: 166 987
Roy, Stéphane Nigend: 123 782

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs de réserve dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant de réserve le 1^{er} décembre 2013:

Guignard, Yann Nigend: 136 656
Bouillé, Philippe Nigend: 94 656
Grangier, Pierre Nigend: 113 099

Article 4

Les gendarmes de réserve dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef de réserve le 1^{er} décembre 2013:

Gaubert, Claude Nigend: 99 136
Descourvières, Roger Nigend: 120 681
Steinmetz, Dominique Nigend: 270 843
Teillout, Michel Nigend: 258 103

BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Sous-officiers de réserve rattachés au corps des sous-officiers du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale

Article 5

L'adjudant-chef de réserve dont le nom suit est promu au grade de major de réserve le 1er décembre 2013:

Gamant, Marie-Christine Nigend: 112 453

Article 6

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'intérieur.

Fait le 11 octobre 2013.

Le général, commandant la région de gendarmerie de Poitou-Charentes, P. Le Mouël